

**Notes de séance
de la Commission d'établissement de Béthusy
Lundi 5 mai 2014 de 19h30 à 21h30**

Salle A 18, av. de Béthusy 7, 1005 Lausanne

- Parents :** Nicolas **Deriaz** (président), Najat **Kadib Aït Lakoul**, Fabien **Kupferschmid**
- Professionnels :** Thierry **Borel**, Jean-François **Borgeaud** (directeur), Nicole **Hoffmann-Pochon**, Sabina **Mettraux**, Jörg **Sieber**, Caroline **Tani**
- Organisations :** Luis **Oliveira**,
- Autorités politiques :** Gaëlle **Lapique** (PV)
- Excusés / absents :** Bénédicte **Bondolfi**, Henri **Klunge**, Robert **Ochoa**, Jean-Yves **Vallélian**, Pierre-Alain **Verheyen**,

1. Ouverture de la séance et adoption du procès-verbal du 10 mars 2014 (N. Dériaz)

L'ordre du jour de la séance est adopté. Le PV de la séance du 10 mars 2014 est adopté avec les remerciements à Mme Caroline Tani, avec l'amendement suivant : raccourcir le point 4 « Suite données à la rixe Béthusy/Pully ».

- M. Deriaz informe Mme C. Gonzalez
- Pour les prochains PV, le président de la séance procédera par tirage au sort puis par ordre alphabétique. Mme Lapique se porte volontaire pour rédiger le PV de cette séance (à titre exceptionnel).

2. Discussion autour des résultats du sondage auprès des élèves sur l'offre du parascolaire

Fin avril, séance préparatoire du Conseil des élèves et du Conseil d'établissements en présence de M. Tosato et à laquelle M. Deriaz a participé : cette séance avait pour objectif de discuter des résultats de l'enquête internet auprès des 7^{ème} - 8^{ème} H. En vue de cette séance du 22 mai, les différentes commissions d'établissement sont appelées à donner leur point de vue sur les résultats. Pour information, M. Deriaz, M. Borgeaud seront présents à cette séance.

Questions sur l'interprétation scientifique des résultats ? Quelle utilisation peut-on en faire ? Quelles améliorations apporter au parascolaire ? Quelles suites à donner à ces sondages ? Comment distinguer aussi envie et besoins des élèves ?

Rappel du contexte : mise en œuvre de l'article constitutionnel 63a sur l'école à journée continue.

Tendance globale des résultats : remarques sur qualité de la cantine et des toilettes ne sont pas spécifiques à BY (pour info : les WC de BY seront prochainement complètement rénovés).

Quels sont les points que la CET-BY souhaite relever ? A Béthusy,

- Le parascolaire globalement fonctionne bien, tels que les devoirs surveillés. Réflexions sur le parascolaire sont d'ailleurs en route, depuis peu une doyenne est chargée de coordonner l'offre parascolaire de BY.



- Disposer d'une salle adaptée pour étudier semble être apprécié par les élèves.
- Devoirs surveillés (pour info recherche actuellement menée par M. Sieber au sein de l'URSP) : les élèves semblent préférer avoir un professeur d'après le sondage, la recherche de l'URSP tend à démontrer ce choix. L'offre de devoirs surveillés de midi avec des enseignants rémunérés par la Ville de Lausanne va donc dans le bon sens. En même temps, les élèves interrogés ne veulent pas faire leurs devoirs sur la pause de midi (cf Q6).
- D'après le sondage, un très faible pourcentage d'élèves est aux devoirs surveillés, mais dans les faits, ce sont plutôt 80-90 élèves.
- Résultats Q7a : mais étude de l'URSP (voir ci-dessus) montre le contraire ! Car les surveillants jouent un rôle d'aide, de coup de pouce !
- Résultats Q8a : une partie des élèves semble préférer faire leurs devoirs à la maison. Prendre en compte aussi les spécificités de chaque établissement : une solution ne peut pas être trouvée pour tout le canton ! Par exemple, les villes sont des spécificités propres (entre autres : temps de trajet).
- Une tendance se dessine : passage du modèle de devoirs-surveillés avec des étudiants-auxiliaires à un modèle mix avec présence de surveillants pour la gestion et d'enseignants pour le soutien didactique. D'ailleurs dans certaines communes, les « devoirs surveillés » ont été renommés « devoirs encadrés ». La question des profils des élèves qui participent à ces devoirs se pose également : un des objectifs est quand même de niveler les inégalités. Atteint-on ces objectifs avec les devoirs surveillés ? Quels sont les élèves qui y participent ?
- Résultats Q8a : la classe semble être un véritable lieu de vie, tendance qui se confirme également dans les autres établissements (là où ils ont leurs affaires, sentiment de chez soi). Problématique pour les 9VG qui n'ont pas de lieu, ils leur manquent une salle de classe comme élément rassembleur.
- Résultats Q13-Q14 : correspondent à ce que les enseignant-e-s peuvent ressentir auprès de leurs élèves

M. Deriaz transmet ces quelques points à Mme Gonzalez en vue de la séance du 22 mai.

2bis Séances avec le Comité des élèves (S. Mettraux)

Retours sur les 3 séances avec le Comité des élèves qui a rassemblé quasi toutes les classes. Différents aspects ont été abordés : activités culturelles et festives, sportives, aménagement des locaux, tutti frutti. Les feedbacks des élèves ont été récoltés autour de ces 5 catégories (le PV de la séance est distribué).

Les différents traitements et suites donnés à chaque demande ont été clairement indiqués : non entrée en matière ; les élèves doivent se renseigner eux-mêmes (par ex. sonnerie plus forte) ; du ressort de la Ville de Lausanne ; du ressort des enseignant-e-s ; pour les autres points, il a fallu prioriser et retourner vers les classes pour voir si les élèves sont partants. Par ex. : avoir un journal d'école avec club de journalisme, avoir des radiateurs réglables, des cartes de la Suisse et de l'Europe. Nb : la nourriture de la cantine est peu mentionnée dans les préoccupations principales

Prochaine séance du Comité des élèves de BY : 6 mai 2014

Deux élèves ont été nommés pour la séance du 22 mai du Conseil des élèves (précèdera la réunion du Conseil d'établissement)

3. Projet d'éducation au développement durable (N. Hoffmann-Pochon, G. Lapique)

Présentation des grandes lignes du projet autour de l'alimentation durable : une classe de 11^{ème} Harnos et 3 de leurs enseignantes (français, géographie, sciences/biologie, év. dessin) sont motivées à mener un projet en 2014-2015 autour de l'alimentation. Un des moments-phare de ce projet sera un brunch dont le menu sera concocté de A à Z par les élèves avec des produits locaux, de saison et de qualité. Un livre de recettes pourrait conclure le projet en printemps 2015.



- Question du budget : les membres de la CET-BY sont d'accord d'octroyer 300 frs du budget de la commission. Des demandes de financement seront faites auprès d'Education21, des SIL et de l'Etat de Vaud (programme prévention de la santé).
- Question du pilotage du projet : le projet sera piloté par la CET-BY (groupe de travail) qui s'engage à soutenir les enseignants. Le groupe de travail est actuellement composé de N. Hoffmann-Pochon, S. Mettraux, F. Kupferschmid et G. Lapique. La CET-BY sera tenue au courant de l'avancée du projet et sera bien entendu invitée au brunch !

4. Divers

- M. Borgeaud : début mai, les travaux autour d'une révision de fond du règlement interne de l'établissement seront entamés. Le préavis de la CET-BY sera nécessaire (juin ou septembre 14)
- Organisation de la visite de l'établissement pour les élèves de 7P (jeudi 21.8.14, 18h) : cette année est particulièrement importante car 2 classes supplémentaires (env. 180 élèves). Question de la traduction de la lettre ? Mais pourquoi traduire ce document et pas les autres ? Il est possible de faire traduire la lettre, ou simplement quelques lignes, dans les 4-5 langues majoritaires par les classes d'accueil (texte disponible le 16 juin). Envoi de l'invitation début juillet.

Prochaine séance de la CET-BY : le lundi 16 juin à 19h30, bâtiment A (1^{er} étage, A18)

Quelques points déjà prévus à l'ordre du jour :

Organisation de la visite guidée pour la rentrée 2015 ; information sur le projet « Alimentation durable » ; plan de rentrée 14-15, présentation des grands travaux de BY (APEMS, salle de gym : remise des clés fin octobre, évt. organisation d'une visite guidée pour les membres de CET-BY)

Gaëlle Lapique, 18 mai 2014